

Agence ACM PATRIMONIUM

68 Rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint Denis

Tél. : 02.62.37.19.37 – Email : acmpatrimonium@outlook.com

SARL au capital de 5000 € - Immatriculée au RCS de Saint Denis (La Réunion) n°833311632 - SIRET : 83331163200024 - Carte Professionnelle n° CPI 97412019000040527 - Affiliée à la caisse de Garantie SEGAP Lloyd's – 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris pour un montant de 110 000 €

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 septembre 2023

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 10 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 100 000 € : 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 € : 9 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 200 000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200 001 € et 300 000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300 001 € et 500 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 500 001 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 250 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

STATIONNEMENT ET ANNEXES : (parking/garage/box/cave/cellier)

FORFAIT : 3 000 € TTC

Agence ACM PATRIMONIUM

68 Rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint Denis

Tél. : 02.62.37.19.37 – Email : acmpatrimonium@outlook.com

SARL au capital de 5000 € - Immatriculée au RCS de Saint Denis (La Réunion) n°833311632 - SIRET : 83331163200024 - Carte Professionnelle n° CPI 97412019000040527 - Affiliée à la caisse de Garantie SEGAP Lloyd's – 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris pour un montant de 110 000 €

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 septembre 2023

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50 000 € : 10 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50 001 € et 100 000 € : 10 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 € : 9 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 001 € et 200 000 € : 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200 001 € et 300 000 € : 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300 001 € et 500 000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 500 001 € : 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (acquéreur).

Avis de valeur : 250 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

STATIONNEMENT ET ANNEXES : (parking/garage/box/cave/cellier)

FORFAIT : 3 000 € TTC

Agence ACM PATRIMONIUM

68 Rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint Denis

Tél. : 02.62.37.19.37 – Email : acmpatrimonium@outlook.com

SARL au capital de 5000 € - Immatriculée au RCS de Saint Denis (La Réunion) n°833311632 - SIRET : 83331163200024 - Carte Professionnelle n° CPI 97412019000040527 - Affiliée à la caisse de Garantie SEGAP Lloyd's – 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris pour un montant de 110 000 €

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur :

200 EUROS TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

Honoraires à la charge du bailleur :

Zone non tendue : 8 € TTC par m² de surface habitable.

Zone tendue : 10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

Zone non tendue : 8 € TTC par m² de surface habitable.

Zone tendue : 10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires d'établissement d'état des lieux :

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Agence ACM PATRIMONIUM

68 Rue Alexis de Villeneuve 97400 Saint Denis

Tél. : 02.62.37.19.37 – Email : acmpatrimonium@outlook.com

SARL au capital de 5000 € - Immatriculée au RCS de Saint Denis (La Réunion) n°833311632 - SIRET : 83331163200024 - Carte Professionnelle n° CPI 97412019000040527 - Affiliée à la caisse de Garantie SEGAP Lloyd's – 8-10 Rue Lamennais 75008 Paris pour un montant de 110 000 €

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 septembre 2023 (TVA à 8,50 % incluse)

GESTION LOCATIVE

LIBELLES	TARIFS
FRAIS DE GESTION LOCATIVE (locaux d'habitation vides et meublés)	7 % TTC du montant du loyer mensuel hors charges
FRAIS DE GESTION LOCATIVE (locaux commerciaux et professionnels)	7 % TTC du montant du loyer mensuel hors charges
COTISATION A L'ASSURANCE GARANTIE LOYERS IMPAYES (locaux d'habitation vides et meublés)	2,40 % TTC du montant du loyer mensuel charges incluses
HONORAIRES DE NEGOCIATION ET D'ENTREMISE A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR	200 € TTC
HONORAIRES DE VISITE, DE CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET DE REDACTION DU BAIL (POUR LES ZONESTENDUES)	10 € TTC par m ² de surface habitable (à la charge de chacune des parties)
HONORAIRES DE VISITE, DE CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET DE REDACTION DU BAIL (POUR LES ZONES NONTENDUES)	8 € TTC par m ² de surface habitable (à la charge de chacune des parties)
HONORAIRES D'ETABLISSEMENT D'ETAT DES LIEUX (POUR TOUTES LES ZONES)	3 € TTC par m ² de surface habitable (à la charge de chacune des parties)
HONORAIRES LOCATION POUR LES LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS	2 MOIS DE LOYER
PRESTATIONS PARTICULIERES (TVA à 8,50 % incluse)	SUR DEVIS GRATUIT